



# Opération Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages

## Lettre d'information régionale n° 4

D É C E M B R E 2 0 1 3



**Une fédération régionale et son réseau  
associatif au service de la préservation  
de l'environnement et de notre santé**

### Editorial

**Novembre 2013** a été marqué par la sortie d'une proposition de loi visant **l'arrêt de la vente et de l'usage de pesticides** pour les collectivités et jardiniers amateurs. Par ailleurs, après 5 années de mise en œuvre du **plan Ecophyto** qui peine à montrer des résultats probants (hausse de 2,7 % de l'usage des phytos agricoles entre 2009 et 2011 ; baisse de 5,7 % entre 2011 et 2012), le ministre de l'agriculture propose de redresser la barre dans son **projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt proposé en novembre 2013**.

Il vise notamment à orienter l'utilisation des produits phytosanitaires et le conseil

vers **la lutte intégrée** et **la baisse de l'utilisation** de ces produits ainsi qu'à favoriser le recours aux **produits de biocontrôle** par l'utilisation de dispositifs naturels (insectes auxiliaires par exemple...).

En parallèle, l'opération Objectif Zéro Pesticide a connu une très belle progression en 2013 et a atteint le cap de la **100<sup>ème</sup> commune** signataire de la charte en cette fin d'année !

Cette mobilisation s'étend maintenant vers les jardiniers amateurs, les entreprises, les centres hospitaliers et même les aéroports...

**Continuons ainsi !**

### DANS CE NUMÉRO :

Actualité réglementaire	2
Veille environnementale	2
Démarches innovantes	3
Signatures de chartes	4
Actualité du réseau	4



**Nature Centre**, par le biais de cette **lettre d'information** semestrielle, souhaite vous informer régulièrement de l'actualité « pesticides » en région Centre. Cette lettre comporte **trois rubriques principales** :

- 1/ Actualité réglementaire et veille environnementale ;
- 2/ Démarches innovantes engagées par les communes de la région Centre en matière de réduction d'usage de pesticides ;
- 3/ Actualité du réseau de Nature Centre liée à l'opération Objectif Zéro Pesticide (signatures de chartes et autres événementiels).

Vous trouverez cette lettre, les précédents numéros et toutes les informations complémentaires sur notre site Internet : [www.naturecentre.org](http://www.naturecentre.org).



## Actualité réglementaire

### Le plan Ecophyto en région Centre



Le plan **Ecophyto**, mis en place à la suite du Grenelle de l'Environnement en 2008, vise à **sécuriser et réduire progressivement** l'usage des produits phytosanitaires en zones agricoles (ZA) et zones non agricoles (ZNA) d'ici 2018. En région Centre, les acteurs concernés travaillent depuis 2010 à l'élaboration d'un plan d'action adapté au contexte local et révisé chaque année par le Préfet de région. **En 2013**, le **groupe de travail ZNA**, piloté par **Nature Centre**, a édité, avec le soutien financier de l'ONEMA, **trois brochures de communication** :

Le plan Ecophyto en région Centre en zone non agricole.



La gestion alternative des plantes invasives terrestres en zone non agricole.



Recueil d'expériences d'actions de réduction d'usage de pesticides en ZNA en région Centre.

Le **site Internet** du Service Régional de l'Alimentation de la **DRAAF centralise l'ensemble des documents** édités dans le cadre du plan Ecophyto :

<http://draaf.centre.agriculture.gouv.fr>

## Veille environnementale

### Le Sénat prône une restriction des pesticides en zones non agricoles

« Mieux **encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires** ». C'est l'objectif de la proposition de loi adoptée par le sénat le **19 novembre** dernier. Portée par Joël Labbé, sénateur du Morbihan et membre du groupe écologiste, cette proposition a pour objet de mettre en pratique les recommandations issues des travaux menés en 2012 par la mission commune d'information portant sur les pesticides et leur impact sur la santé et l'environnement.

#### Un enjeu environnemental et sanitaire

Ce texte cible la problématique sanitaire et environnementale de l'**usage non-agricole des pesticides**. Parcs, jardins publics ou particuliers, voiries et trottoirs, cimetières et zones industrielles représentent près de 10 % des usages avec un risque bien plus élevé de transfert de ces molécules dans l'eau qu'en milieu agricole du fait d'une faible perméabilité des sols. Les utilisateurs non-professionnels de pesticides sont aussi très mal informés quant au **bon emploi de ces produits** et aux précautions qu'il convient de prendre pour leur usage : surdosage et risque de contamination dermatologique ou respiratoire sont les conséquences de ces mauvais usages.

#### Objectif « zéro phyto » dans les espaces publics

Le texte comprend **trois articles** :

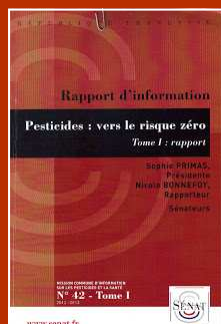
\* **l'article 1<sup>er</sup> interdit, d'ici à 2020**, aux personnes publiques, État, Régions, communes, départements, ainsi que les établissements publics propriétaires d'un domaine public ou privé, d'utiliser des produits phytopharmaceutiques, à l'exception des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP), pour l'entretien des espaces verts, de forêts et de promenades. Outre les voies ferrées et pistes d'aéroport, l'interdiction ne s'appliquerait pas aux cimetières et aux terrains de sport ;

\* **l'article 2** dispose que la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits phytopharmaceutiques à usage non professionnel sont interdites, à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2022** ;

\* **l'article 3** demande au gouvernement de produire un rapport sur les freins tout à la fois juridiques et économiques qui empêchent le développement de la fabrication et de la commercialisation des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) avant **le 31 décembre 2014**.

Le texte est disponible sur le site du Sénat :

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl13-040.html>



# Démarche innovante

## Exemple de deux communes de la région Centre qui ont franchi le cap du « Zéro Phyto »

### Le zéro pesticide atteint à Neuvy-sur-Barangeon (18, Cher)

A la prise de son mandat en 2008, le Maire (M. Bugada), conscient des enjeux de santé publique concernant l'utilisation des pesticides, a supprimé l'utilisation de ces produits toxiques pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. La commune a tout naturellement été la première en Sologne à signer la charte « Objectif Zéro Pesticide » en 2010.



Route de Vierzon à Neuvy-sur-Barangeon (mai 2011)

L'accompagnement par Sologne Nature Environnement et la FREDON Centre a permis entre autre de redéfinir les espaces verts afin d'économiser du temps de désherbage. Une des mesures prises est **l'enherbement de certains trottoirs**. Ces derniers sont désormais tondu. Le passage régulier des habitants entretient naturellement un espace où l'herbe ne se développe pas.

Cette acceptation de l'herbe ne s'est pas faite sans de nombreuses actions de communication auprès des habitants.

### Objectif zéro pesticide à Villebarou (41, Loir-et-Cher)

**Villebarou** est une commune de 2 700 habitants située au nord de l'agglomération Blésoise. Elle s'est engagée en 2011 dans une démarche sur 2 ans de réduction de l'utilisation des pesticides accompagnée par le **CDPNE** et la **FREDON Centre**. Un **accompagnement technique** des agents et des élus a été réalisé (diagnostic des pratiques, réalisation d'un plan de désherbage, formation aux techniques alternatives...) ainsi qu'un **programme de sensibilisation** et de communication en direction des élus, du grand public et des scolaires (conférence, articles, panneaux « espaces sans pesticides », expositions, sorties « herbes folles »...). Au cours de cet accompagnement, la commune a complètement **arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires** pour la gestion de ses espaces communaux y compris le stade de football et le cimetière. Les modifications des pratiques au niveau de l'entretien de la voirie consistent en un désherbage manuel, un **désherbage mécanique** grâce à un porte outil muni de brosses de balayage (acquisition de l'outil grâce à des subventions dans le cadre du contrat de bassin de la Cisse) et une **meilleure acceptation des herbes** spontanées par la population. Sur **le cimetière**, le changement des pratiques

s'est opéré dans un objectif de retour du végétal et de diminution des espaces minéralisés à désherber :

- réalisation de massifs fleuris sur des espaces minéralisés (angle de murs...),
- réengravitonnement sur bâche d'allées,
- essai de plantation de sedum des espaces en tête de tombes,



- essai d'enherbement d'une allée,
- désherbage mécanique des allées à l'aide du porte outil muni d'un désherbeur à pointes,
- désherbage manuel,
- implantation sur site de panneaux expliquant la démarche.



[www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)



[www.cdpne.org](http://www.cdpne.org)



## Signatures de chartes

### Les communes se serrent les coudes dans le Cher



www.nature18.org

En quelques semaines (fin 2012/début 2013), plus de 12 communes ont contacté Nature 18 afin de signer la charte "Objectif Zéro Pesticide". En effet, la **réforme territoriale des Bassins de Vie** mise en place par la Région Centre semble avoir été le facteur déclencheur de ces nombreuses demandes. Le Conseil Régional a souhaité mettre certaines conditions à l'accès aux lignes budgétaires intitulées « **Contrat de solidarité territoriale** » qui remplace l'ancien « Cœur de village ». Ainsi, signer la charte « Objectif Zéro Pesticide » pourrait permettre de prouver qu'une commune fait de la "**gestion différenciée**" dans son espace. Ne pouvant répondre à toutes ces demandes en même temps, mais ne souhaitant laisser de côté aucun volontaire, Nature 18 propose une **nouvelle démarche innovante** : "**Objectif zéro pesticide dans nos regroupements de communes**". Il s'agit d'un **changement d'échelle** de l'opération habituelle reposant sur la mutualisation de l'action sur plusieurs communes limitrophes afin de **gagner en efficacité**. Certaines communes du Cher semblent d'ores-et-déjà intéressées. L'organisation générale de l'action reste inchangée à celle de l'opération habituelle.

De plus, Nature 18 a organisé la cérémonie de clôture de l'action « Objectif Zéro Pesticide » à **Saint-Amand-Montrond** qui s'est déroulée le 19 novembre. Débutée en 2011, l'opération vient de s'achever après deux années d'expérimentation. C'est avec enthousiasme que la commune clôture ce partenariat avec Nature 18 et la FREDON Centre. Lors de ce bilan, l'association comme la mairie ont souligné les efforts engagés dans cette démarche mais qui devront continuer, a souligné M<sup>me</sup> Laurette DENQUIN, Maire adjointe au service développement durable.



## Actualité du réseau

- A l'occasion du passage du cap de la centième commune signataire de la charte « Objectif Zéro Pesticide », **Nature Centre**, en partenariat avec son réseau associatif et les partenaires techniques et financiers de l'opération, organisera un évènement avec la signature symbolique de la « **centième** » commune et la tenue de conférences de presse sur des sujets thématiques autour de l'impact des pesticides sur l'environnement (qualité de l'eau, santé...). Cet évènement sera organisé courant mai, à la suite des élections municipales.

- **Indre Nature** et le **CIPIE Brenne-Pays d'Azay** ont organisé le 14 novembre le comité de pilotage annuel de l'opération. La commune du **Poinçonnet**, engagée depuis 2011, a ainsi accueilli l'évènement. Cette rencontre avait pour objectif de dresser le bilan de l'opération depuis son lancement sur le département de l'Indre en 2009, d'étendre la démarche à de nouvelles structures (notamment des établissements de santé) et d'évoquer ensemble les perspectives pour les années à venir. **Deux ateliers thématiques** ont été proposés, l'un à destination des structures non engagées, au sujet des stratégies à adopter pour réduire l'usage de pesticides et le second, pour les communes engagées, qui avait pour objectif de mieux appréhender les suites et perspectives de l'opération. Une **cinquantaine** de personnes ont participé à cette rencontre.

- Le **11 octobre** s'est tenu le comité de pilotage organisé par **Eure-et-Loir Nature**. Cette rencontre a rassemblé élus et agents de 11 communes du département et a permis de valider un outil de suivi pour quantifier l'évolution des pesticides utilisés par les communes. Ce rendez-vous s'est poursuivi sur les aménagements d'espaces verts réalisés au niveau de l'écoquartier sorti de terre en 2013 sur la commune de Saint Georges sur Eure.

- Le **CDPNE** organisera son prochain comité de pilotage de l'opération « Objectif Zéro Pesticide » le jeudi 12 décembre matin à la cité administrative de Blois.

**Lettre d'information éditée avec le soutien financier de :**

